

l'appui et la co-opération cordiale de Votre Excellence. La Province est enfin sortie d'un état sérieux de crise et de danger, et la perspective d'une brillante aurore s'ouvre maintenant devant elle. Nous sommes intimement convaincus que la promesse de la paix assurée sur une base honorable et avantageuse, le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité, la renaissance du crédit financier et de la confiance commerciale, joints à la jouissance d'institutions libres et permanentes, sont des bienfaits dont le Canada a tout lieu d'être reconnaissant; nous ferons tous nos efforts pour les conserver et mettrons notre gloire à les perpétuer.

Réponse du gouverneur.

Honorables Messieurs,

Je vous remercie pour votre Adresse et vos félicitations sur mon arrivée en cette Province, et je me repose avec confiance sur votre appui cordial et votre assistance dans mon administration de ses affaires. *Minerve.*

Correspondance particulière de la Minerve.

Kingston, 13 Septembre, 1842.

M. L'ÉDITEUR,—Ce soir, au commencement des débats sur l'adresse en réponse au discours d'ouverture, M. Draper a lu à la Chambre copie d'une lettre de Son Excellence à M. Lafontaine offrant à ce dernier la place PROCUREUR GÉNÉRAL pour le Bas-Canada M. Baldwin devant être Procureur Général du Haut-Canada, et M. Draper devant résigner. Cette lettre déclarait aussi que Son Excellence n'aurait aucune objection à faire entrer, en Conseil Exécutif, M. Girouard et de lui donner en même temps la place de Commissaire des terres de la Couronne; le tout à condition qu'une espèce de pension de retraite serait accordée à Messieurs Ogden et Davidson et à condition aussi que la place de Solliciteur Général du Bas-Canada serait donnée à quelque Monsieur d'Origine Britannique. La même lettre ajoutait que la place de Greffier du Conseil Exécutif pourrait être offerte à quelque Canadien tel que M. Morin ou Parent.—J'ai à vous dire maintenant que Messieurs Lafontaine et Baldwin n'ont pas jugé à propos d'accepter ces propositions...
 Votre, etc. X. Y. Z.

AVIS A MM. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.